



COSNAC

à la loupe

N°10
Janvier
2017

1 400 EXEMPLAIRES

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

MAIRIE DE COSNAC - 155, rue du 19 mars 1962 - 19360 COSNAC - Tél. 05 55 92 81 70

Meilleurs vœux pour l'année
2017





Gérard SOLER, Maire de Cosnac,
Conseiller Départemental,
et le Conseil Municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour
la nouvelle année.

> LES COMITÉS DE SECTEUR

La création des comités de secteur s'inscrit dans une démarche participative. Les représentants de secteur assurent bénévolement le lien entre les élus et les habitants de notre commune. La désignation des représentants a été réalisée sur la base du volontariat.

Les représentants de secteur ont eu pour mission de collecter les formulaires distribués avec le journal communal dans chaque foyer de notre commune.

Cette collecte a permis de comptabiliser 34 formulaires. Le nombre paraît faible mais le contenu des demandes résume avec précision une liste de travaux à envisager.

Les documents ont été transmis à Michel Falzon, élu chargé des comités de secteur. Un classement des différents thèmes a été réalisé.

Voirie, signalisation, sécurité (routière, pédestre et éclairage public) constituent les rubriques les plus souvent nommées.

Ce classement sera discuté entre élus et représentants des comités de secteur afin de s'accorder sur les priorités. Le document de synthèse sera mis à disposition des représentants de secteur avant la réunion qui se tiendra en février. Monsieur le Maire en fixera la date.

Nous remercions les représentants de secteur pour l'écoute et le travail de compilation des données.

Information en réponse à la question « Qui prévenir en cas de lampe d'éclairage public défectueuse ? » :

Prévenir le secrétariat de la mairie au 05.55.92.81.70. Les secrétaires regroupent les demandes et les confient à une société privée qui intervient une fois par mois dans la commune.

En effet, la commune ne peut se permettre de louer une nacelle chaque fois qu'une ampoule est grillée. En conclusion le délai maximal d'attente avant le changement d'ampoule ou autre dépannage d'éclairage public est d'environ un mois.

Michel FALZON
Adjoint au Maire

BULLETIN MUNICIPAL

DÉSORMAIS « COSNAC À LA LOUPE » PARAÎTRA QUADRIMESTRIELLEMENT ET EN COULEUR
(La distribution est faite par les élus en fonction de leur emploi du temps au fil du mois de parution)

LE BULLETIN MUNICIPAL EST AUSSI CONSULTABLE
SUR LE SITE DE LA COMMUNE (Cosnac.fr – rubrique Mairie et bulletin municipal)

> CONSEIL MUNICIPAL

> 10 SEPTEMBRE 2016

FINANCES

• Admission en non-valeur 2016

Les créances n'ayant pu être recouvrées par la Trésorerie de Malemort s'élèvent à la somme de 743,52 €. Il convient d'admettre en non valeur ces titres.

> *Voté à l'unanimité*

PERSONNEL COMMUNAL

• Recrutement pour un accroissement temporaire d'activité aux services techniques

Pour faire face à un départ à la retraite, il est proposé de recruter un agent par contrat temporaire de plusieurs mois et basé sur un accroissement temporaire d'activité.

> *Voté à l'unanimité*

• Création d'un emploi CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion)

Recrutement d'une personne en contrat aidé en animation afin de remplacer un agent qui a terminé sa durée maximum de CAE ou pour palier au futur départ d'un autre CAE début novembre.

> *Voté à l'unanimité*

QUESTIONS DIVERSES

• Remboursement d'un sinistre sur véhicule

Lors du passage de la débroussailluse un véhicule en stationnement a été endommagé. Le coût de la réparation étant inférieur au montant de la franchise, il serait préférable de régler la facture sans passer par l'assurance.

> *Voté à l'unanimité*

> 5 NOVEMBRE 2016

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Électricité et d'Énergie de la Corrèze (FDEE19) et adhésion de 47 communes

5 communautés de communes se sont retirées de la FDEE19 et ont restitué la compétence relative à la distribution publique d'électricité aux communes qui les composent. Ces 47 communes ont demandé leur adhésion à la FDEE 19, ce qui a été accepté et a entraîné les modifications des statuts.

> *Voté à l'unanimité*

• Opportunité d'engager une procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans le cimetière

Il est envisagé d'engager une procédure de reprise des concessions en état d'abandon afin de libérer des emplacements et permettre ainsi un nouvel agencement du cimetière.

> *Voté à l'unanimité*

FINANCES

• Ajustement des crédits pour achat de 2 véhicules pour les services techniques

> *Voté à l'unanimité*

• Ajustement des crédits suite à l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental de la Corrèze de 13 602 € pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux

> *Voté à l'unanimité*

• Ajustement des crédits pour les Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2016

Afin de prendre en charge la dépense du FPIC 2016, il est nécessaire d'augmenter de 2 000 € les crédits prévus au budget, en dépenses de fonctionnement.

> *Adopté par 19 voix pour – 3 voix contre*

• Participation scolaire aux frais de fonctionnement des écoles de Brive pour l'année 2015-2016

Le montant de la contribution à verser à la Ville de Brive pour la participation aux frais de scolarisation de 6 enfants en classe élémentaire et 3 enfants en classe maternelle s'élève à la somme de 6 884,10 €.

> *Voté à l'unanimité*

• Participation scolaire de la Commune de Turenne aux frais de fonctionnement des élèves fréquentant les écoles de Cosnac

La commune de Turenne refuse depuis de nombreuses années de participer aux frais de fonctionnement et accepte uniquement une participation concernant les frais de fournitures scolaires à hauteur de 60 € par élève. Durant l'année 2015-2016, 5 enfants ont fréquenté les écoles de Cosnac.

> *5 contre - 3 abstentions - 14 pour*

PERSONNEL COMMUNAL

• Mise à jour du tableau des effectifs

Remplacement de 2 agents de 2^{ème} classe, partis ou sur le point de partir en retraite, par deux agents du 1^{er} grade de la catégorie C.

> *Voté à l'unanimité*

• Modification de la durée hebdomadaire de travail

À compter du 1^{er} janvier 2017, modification de la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint technique aux services techniques à temps non complet (30 heures) en le passant à temps complet (35 heures hebdomadaires).

> *Voté à l'unanimité*

• Renouvellement du traité de concession pour la distribution publique en gaz naturel entre la commune de Cosnac et GRDF

Le contrat arrivant à échéance, il convient de le renouveler dès à présent pour tenir compte du nouveau cadre réglementaire.

Dans le cadre de renouvellement du traité et de l'application du nouveau modèle 2015 du cahier des charges, GRDF versera une nouvelle redevance qui sera actualisée chaque année en fonction des longueurs de réseau gaz et du nombre de clients raccordés.

En 2016, elle serait estimée à 2 049 €.

> *Voté à l'unanimité*

MOTION CONTRE LA RÉDUCTION ET LES MODIFICATIONS DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

• Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire précise que Monsieur le Sous-préfet a été rencontré à ce sujet et que l'État soutient la commune de Cosnac et devrait prendre contact avec la direction de La Poste.

> *Voté à l'unanimité*

Colette COSTE,

Adjointe chargée de la communication

> TRAVAUX AU STADE : ÉLAGAGE ET ENTRETIEN

Ceux qui se rendent au stade honneur ont certainement remarqué un changement notable de l'environnement.

Suite à l'élagage de la haie de thuyas et la mise en place des filets pare ballons, nous avons dernièrement mis en place un brise vue fait de brande de bruyère. À la demande des riverains, nous avons veillé à ce qu'il soit à bonne hauteur sans toutefois occulter le soleil du matin, surtout en

cette période hivernale.

Malgré notre bonne volonté, il n'a pas été possible de décaler par endroit la hauteur de cette brande, mais malgré tout, le résultat de cette mise en œuvre a été apprécié de tous. Nous avons aussi terminé le ratissage des cailloux, la repousse de l'herbe se fera naturellement.

Fin novembre, grâce au temps particulièrement clément, nous avons aussi sablé

le terrain, soit 15 tonnes de matériaux de la carrière cosnacoise.

En attendant de faire un accès dans le talus et de continuer la partie qui surplombe le tennis l'an prochain, nous profitons de la belle vue sur la partie Est du Bassin de Brive.

André LAFFAIRE,

Adjoint chargé des infrastructures, voirie et réseaux



MISE EN PLACE DU BRISE VUE



SABLAGE DE LA PELOUSE DU STADE D'HONNEUR

> RÉCEPTION DES TRAVAUX DE LA RD 162



Le 13 décembre a eu lieu la réception des travaux de la RD 162 en présence de Gérard Soler, Maire et Conseiller Départemental, Frédérique Meunier, 1^{ère} Vice-Présidente de l'agglomération du Bassin de Brive, du Conseil Départemental et Maire de Malemort représentant Frédéric Soulier et Pas-

cal Coste, des élus Cosnacois et des représentants techniques du Département, de l'Agglo et des entreprises.

Ces travaux ont été entièrement financés par le Département et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

- 92 000 € à la charge du Département pour la réalisation de 1,5 km de voirie,
- 344 000 € à la charge de Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive pour le renouvellement du réseau d'eau potable qui alimente les châteaux d'eau et extension du réseau d'assainissement.

> DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL

RENOUVELLEMENT DU TRAITÉ DE CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL AVEC G.R.D.F.

Le 8 décembre 2016, Gérard Soler, Maire de Cosnac et Conseiller Départemental, et Patrick Carlier, Directeur Territorial Limousin Auvergne GRDF en présence de Virginie Arena, déléguée territoriale Corrèze-Creuse ont signé le renouvellement du traité de concession pour la distribution de gaz naturel avec GRDF (Gaz Réseau Distribution France) pour une durée de 30 ans.

Actuellement, avec 15 kilomètres de réseau gaz naturel, GRDF dessert 265 foyers.



SIGNATURE DU RENOUVELLEMENT DU TRAITÉ DE CONCESSION

> DÉCORATION DE NOËL

Comme chaque année l'équipe des services techniques s'efforce à mettre en place un superbe embellissement de Noël. Même si les moyens attribués sont toujours aussi modestes, il n'en demeure pas moins que les décorations nous font toujours autant rêver. Nous comptons, comme les années passées, sur l'envie du personnel de nous montrer " tout leur savoir-faire ".

Cette année, nous avons mis en place un programme de renouvellement de matériel. Nous avons d'abord équipé de guirlandes les nouveaux candélabres. Ce nouveau matériel beaucoup moins énergivore, d'une puissance réduite par trois et d'un éclat plus performant est équipé des nouvelles technologies de LED. Le matériel existant sera aussi renouvelé dans l'avenir.

En vous promenant dans le bourg, vous trouverez ces illuminations à la mairie, l'école, la salle polyvalente, la place du Pouget, le cône du carrefour, le chêne multi centenaire, etc, et d'autres décorations non illuminées dans les villages.

André LAFFAIRE,

Adjoint chargé des infrastructures, voirie et réseaux



MISE EN PLACE DES DÉCORATIONS DE NOËL

La Poste

NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

Suite à la motion contre la réduction et les modifications des horaires d'ouverture de La Poste votée à l'unanimité en conseil municipal et à l'intervention de Monsieur le Sous-Préfet les bureaux de La Poste sont ouverts du MARDI AU SAMEDI DE 9h30 à 12h30 DEPUIS LE 19 DÉCEMBRE 2016.



> CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE TRADITIONNEL REPAS DE FIN D'ANNÉE



Samedi 3 décembre, 169 aînés de notre commune ont été accueillis par Gérard Soler, Président du Centre Communal d'Action Sociale et en présence de Madame Sandrine Maurin, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Conseillère du canton BRIVE 3 et Présidente de l'Instance de Coordination, pour savourer le traditionnel repas de fin d'année préparé par les Établissements Mouly.

Monsieur le Maire a salué les 4 doyens âgés de 88 et 84 ans présents et la doyenne cosnacquoise âgée de 106 ans, actuellement en maison de retraite dans le Cantal et a eu une pensée pour celles et ceux qui n'ont pas pu être présents car ils vivent des moments difficiles.

Monsieur le Maire a également salué Madame Jouanet, Présidente du Club des aînés de la Rose des Vents ainsi que ses membres cosnacquois présents et l'a remer-

ciée pour son dynamisme.

Gérard Soler a remercié Madame Sandrine Maurin, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Madame Emilie Albouy, secrétaire-générale de mairie, Jean-Christophe Princeau des services techniques municipaux et Céline Belleville, référente familles du Centre Municipal Adrien Teysandier ainsi que les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour l'organisation de cette journée.

Après le repas, les aînés se sont retrouvés sur la piste de danse animée par « Marjolaine » et son groupe.

Colette COSTE,

Adjointe chargée de la communication

En bref..

DÉFIBRILLATEUR MAIRIE

Le défibrillateur a été déplacé sur l'autre côté de la mairie, face au parking réservé aux handicapés.



> CENTRE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER

JARDIN PARTAGÉ OU L'ART DE CULTIVER DE NOUVEAUX LIENS

Le samedi 5 novembre 2016, l'Espace municipal Adrien TEYSSANDIER a organisé son premier troc de plantes grâce à l'implication des usagers du jardin partagé, des bénévoles et des agents des services techniques.

Toutes les personnes qui avaient dans leur jardin des bulbes à éclaircir, des semis trop abondants et des graines pouvaient les apporter pour les échanger contre une autre variété de plantes, afin de compléter massifs ou potager. Et même lorsqu'on n'avait rien à échanger, on pouvait repartir avec des plantes et des graines mais aussi des conseils, et bien entendu le sourire et la promesse de revenir l'an prochain.

Inauguré par la municipalité en avril 2013, le jardin partagé de Cosnac se compose de 32 parcelles familiales, et de 10 parcelles pour l'accueil de loisirs ou par les animations collectives. Ce jardin est un potager de proximité, géré par le centre municipal Adrien TEYSSANDIER, où bénévoles et particuliers se retrouvent



TROC DE PLANTES

pour cultiver l'échange. Cette démarche s'inscrit dans la politique municipale de solidarité en créant du lien social tout en permettant aux familles de réduire leurs dépenses alimentaires.

Quelques parcelles ne sont pas encore attribuées, si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 05.55.92.82.97

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ : L'ATELIER CUISINE

En octobre, a débuté l'atelier cuisine pour le plus grand plaisir des gourmets et gourmands.

Co-Animé par Fernand, ancien professeur retraité du lycée hôtelier de Souillac, et Céline, référent familles, cet atelier s'adresse aux adultes débutants ou confirmés.

Les séances ont lieu une fois par mois le samedi de 9h à 14h et se déroulent en deux temps, confection et dégustation dans une ambiance conviviale. Déjà 16 personnes ont participé à cet atelier.

Le prochain atelier aura lieu le 28 janvier 2017 sur le thème des crêpes (bretonnes, suzette, salées, sucrées...). Pensez à vous inscrire.



PREMIER ATELIER CUISINE

L'ATELIER « ÉVEIL ET CONTES »



ATELIER « ÉVEIL ET CONTES »

Au mois de novembre, la ferme itinérante « ani'nomade » a fait une halte à l'atelier « éveil et contes » du lundi matin.

Ainsi, poules, chèvres, lapins ont pu être observés, câlinés et nourris par les enfants et leurs accompagnatrices. Une

bien douce manière de diversifier les activités proposées par Julie et Swany, animatrices de l'atelier.

L'atelier « éveil et contes » s'adresse aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents ou assistantes maternelles). Il se déroule

tous les lundis (hors vacances scolaires) de 9h45 à 11h15 dans les locaux de l'accueil de loisirs ou à la bibliothèque (en face de La Poste). Un planning d'activités est proposé et alterne activités motrices, manuelles, sensorielles...

SORTIE AUX JARDINS DE COLETTE À VARETZ

Organisée dans le cadre du secteur familles, une sortie a été programmée aux jardins de Colette. Sur place adultes et enfants ont profité des ateliers maquillage, du spectacle, du jeu de piste ou tout simplement d'une promenade dans les allées du jardin.

Les sorties sont ouvertes à tous les Cosnacois (adultes avec ou sans enfants, seniors...) sur inscription.



SORTIE AUX JARDINS DE COLETTE

> COMITÉ DES FÊTES



Tout au long de l'année, le Comité des fêtes s'est attaché à faire vivre la commune à travers diverses manifestations : le premier mai, le feu de Saint-Jean, la rando Cosnatur, la fête votive, le réveillon. L'équipe a travaillé dans une excellente ambiance.

Le Comité souhaiterait que d'autres bonnes volontés viennent rejoindre l'équipe et apporter leurs idées... et leurs bras. L'assemblée générale du début 2017 en sera peut-être l'occasion. Elle sera annoncée par voie de presse et vous pouvez consulter le site du Comité.

En bref

CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Le club Questions pour un Champion de Cosnac a vu la treizième édition de son tournoi annuel se dérouler le 5 novembre 2016. Il a mis aux prises 50 concurrents représentant 21 clubs pour la plupart du grand Sud-Ouest.

M. Gérard Soler, Maire de Cosnac et Conseiller Départemental a remis les récompenses, en particulier au vainqueur, Jacques du club de Labarthe-sur-Lèze, devant Marie-Christine de Trappes qui en tant que première dame du classement, s'est vue offrir la composition florale réalisée et offerte par Les jardins fleuris de Cosnac. Le club remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation, en particulier la Ville de Cosnac et le Conseil Départemental.

Les amateurs sont toujours invités à jouer le mardi entre 14 h et 16 h et le vendredi de 17h30 à 20h à la Bibliothèque de Cosnac.

> LES ALSH DE L'AGGLO

LES ENFANTS DE L'AGGLO NE S'ÉCONOMISENT PAS POUR L'ÉNERGIE

Le 27 octobre, à l'espace Chadourne à Brive, presque 200 jeunes issus des divers accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de l'Agglo, dont Cosnac, ont participé à une journée consacrée aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

L'occasion de découvrir la petite astuce de l'un, la grande trouvaille de l'autre, chacun a pu entrevoir les différents ateliers préparés en amont, avec l'aide des animateurs des centres.

Les enfants, âgés de 8 à 14 ans, ont mis toute leur énergie à présenter leur projet durable, et cette journée, prolongée d'un pique-nique fut l'occasion de se réunir et de partager leurs créations et leurs idées sur les économies d'énergie.



> HISTOIRE D'UN CLUB : LE JECLAT

Dénomination un peu barbare sans doute inventée par un judoka, le JECLAT (*Judo École Cosnac Loisirs Arts Martiaux de Tradition*), trouve son origine dans la volonté de ses fondateurs d'associer la pratique du Judo, d'ouvrir à d'autres pratiques martiales et à la gymnastique.

Antenne briviste de judo dans les années 80, plusieurs ceintures noires cosnacoises participent à son développement Claude et Vincent Ségurel, Margaret Lévêque...

C'est par le souhait de quelques Cosnacois, Gérard Maury, Claude Ségurel, Aline son épouse et Jean-Claude Bouffard que ce club devient Cosnacois à part entière en juillet 1991. Gérard Maury en est alors le président, Claude Ségurel l'entraîneur (*à gauche sur la photo*), conseillé par André Girodolle (*avec les lunettes*), figure emblématique du judo en Limousin.

Ils ont passé des heures voire des journées entières à entraîner et accompagner bénévolement les judokas Cosnacois en compétition et à les conseiller depuis les bords des tatamis.

Nous nous entraînions avec ferveur dans un préfabriqué dont le seul moyen de chauffage était un poêle à bois. Ils ont fréquenté cette structure (photo) : Vincent Valette, le regretté Denis Cuisinier, Pierre Bouffard, Teddy Pineau, Gwenaël Chenut, Sylvain Broussolle, L'électricien Damien Chassing, Damien Fontchastagnier dont le gabarit se rapproche aujourd'hui de Teddy Riner...

Les inséparables Chenut et Pinaud se disputaient régulièrement la place de premier jusqu'à devenir champions du Limousin. Les filles n'étaient pas absentes du palmarès. On reconnaît à côté de Claude Ségurel, la première ceinture noire obtenue au club : Carole Cognac Grafteaux.

Plus tard, la municipalité finance l'infrastructure actuelle, dojo dont la surface de combat est de 144m². Le tatami et les protections murales ont été financés par le club.

Philippe Lopez, 6^{ème} Dan, succèdera comme entraîneur à Claude Ségurel. Aujourd'hui, c'est Julien Malot qui est en charge de cette section. Sans être exhaustive la liste des ceintures noires du club a grossi : Teddy Pineau, Gwenaël Chenut, Ian Fontchastagnier, Damien Fontchastagnier, Sylvain Broussolle, Damien Chassing, Pierre Bouffard, Daniel Gaillégot, Christian Reutenauer, Michel Falzon...

Parallèlement à l'activité « Judo » et à la même période, se développe une section gymnastique féminine. Claude Ségurel assurait les cours aidé par sa fille Claudine, Cathy Bollarin, Élisabeth Assailly. Cette section a souvent changé de fédération d'affiliation, UFOLEP, F.F.Gymnastique, F.F. d'éducation physique



LES JEUNES JUDOKAS ENCADRÉS PAR CLAUDE SÉGUREL ET ANDRÉ GIRODOLLE



SECTION GYMNASTIQUE FÉMININE

et de gymnastique volontaire. D'autres éducatrices sont intervenues ou interviennent encore et remplacent les précédents : Virginie Géry, Anne-Marie Falzon, Nathalie Tournelle. Le club a toujours investi sur la formation de ses éducateurs dans le but de diversifier à la fois les activités proposées mais aussi le contenu des cours.

Nous présentons aujourd'hui un panel d'activités qui permet d'assurer des cours pour différentes tranches d'âges allant de 3 ans à 86 ans.

Les cours de judo se déclinent en section baby Judo, cours moyens, cours confirmés.

Les cours de gymnastiques se répartissent en différentes sections : baby gym, enfants confirmés, adultes, seniors.

Notre effectif est actuellement stable autour de 150 adhérents avec un pic d'inscrits entre 200 et 206 adhérents entre 2005 et 2009.

Ce club a 25 ans d'existence, nous remercions tous les bénévoles qui ont œuvré pour son



CAROLE COGNAC-GRAFTEAUX,
1^{ÈRE} CEINTURE NOIRE DU CLUB

maintien et son développement. Son unique mission est d'animer notre commune et de permettre aux Cosnacois(es) de se rencontrer et d'échanger. Nous lui souhaitons 25 ans de plus.

Un des éléments de sa longévité est l'organisation de son Loto annuel dont la date est fixée au 28 janvier 2017, salle polyvalente.

Contact : Tél. 05.55.25.43.70

> **RANDO RÉVEIL... ÇA MARCHE !**



Affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, l'association Rando Réveil vous accueille le mercredi et le dimanche (1 semaine sur 2) pour des randonnées à la journée, entre 15 et 20 km environ.

Vous êtes motivé(e)s ? Rejoignez-nous pour d'agréables moments sur les chemins.

Pour tout renseignement : Association RANDO REVEIL (Sylvie OKUPNY). Tél. 06 56 74 41 77 - 05 19 07 74 54

Email : randoreveil@laposte.net

Sylvie OKUPNY

> **LA ROSE DES VENTS**

Prévisions de sortie 2017 pour le club des aînés de la Rose des Vents :

- **Mars** : visite de la grotte de Lascaux 4.
- **Avril** : le cabaret de Bergerac.
- **Mai** : le musée Chirac et le musée du petit train à Seilhac.
- **Juin** : le village moyenâgeux en Xaintrie et les jardins de Sothys.
- **Septembre** : le vieux Limoges.

(Chaque sortie est suivie d'un repas).

Si vous êtes intéressé(e)s par nos sorties, vous pouvez nous contacter au 06 84 24 55 74 ou 06 84 08 76 93 ou le jeudi après-midi dans notre salle où nous vous accueillerons avec grand plaisir ou par téléphone au 05 55 92 82 93.

Martine JOUANNET



> ÉCOLE DE V.T.T. DE COSNAC

Tous les mercredis, depuis la rentrée scolaire, 17 enfants âgés de 10 à 16 ans fréquentent l'école de l'Association Cycliste Cosnac VTT.

Les cours sont donnés par trois bénévoles, titulaires du brevet fédéral. Ils sont assistés de deux membres du club qui ont en charge les goûters.

Des jeunes du club artistique et sportif du 126 RI de Brive se joignent aux Cosnacois, accompagnés de leur moniteur.

Dans le cadre de leur formation en milieu professionnel, deux étudiants en DEUST de l'université de Brive assistent les animateurs du club.

Depuis le 1^{er} décembre, l'association Cycliste Cosnac VTT a fait l'acquisition de deux V.T.T. électriques, qui font le bonheur de certaines mamans qui découvrent les joies de la pratique du vélo tout terrain, en compagnie de leurs enfants.

Ces vélos à assistance électrique (VAE) ont été acquis grâce aux partenaires : la commune de Cosnac, le Crédit Agricole de Malemort, les magasins Sport Bike et Inter Sport, mais aussi au loto qui a été organisé au mois de novembre.

Des sorties ont lieu tous les dimanches matin, départ depuis le local de l'association à 8h30 sur des distances de 30 à 50 km.



> COSNAC FOOTBALL CLUB

Après un début de saison bien meilleur que l'année précédente, l'équipe fanion du Cosnac FC a marqué le pas en fin de phase aller, nous leur souhaitons une excellente phase retour. C'est une année de transition mais l'avenir est en marche.

L'école de foot a globalement franchi un palier la saison dernière en plaçant quelques équipes au niveau supérieur, le travail au quotidien de nos éducateurs depuis le début de saison va nous permettre de continuer à progresser.

Samedi 3 décembre avait lieu le loto annuel du Cosnac Football club. Ce fut une agréable soirée où les plus chanceux ont pu repartir les mains pleines de magnifiques lots.

La quine Téléthon dotée conjointement avec la mairie, le Cosnac FC, les Jardins Fleuris, la Rose des Vents, AC VTT Cosnac, les motards randonneurs, le comité des fêtes, Questions pour un champion, FNACA, le Jeclat Judo, le club de pétanque, la société de chasse, a permis de récolter 810 € qui seront reversés au Téléthon.

Nous remercions tous les bénévoles, éducateurs et dirigeants, sponsors et partenaires qui ont contribué à la réussite de cette soirée et qui œuvrent au quotidien pour la réussite du Cosnac FC.

À venir : la galette de l'école de foot le 21/01 et les tournois de fin d'année les 3/4 juin et 10/11 Juin.

Philippe BURGOS,
Président du Cosnac Football Club



L'histoire de nos villages

ÉPISODE 9

COSNAC / LE BOURG

L'histoire du bourg de Cosnac est intimement liée à la famille du même nom et à son château. Et cela depuis plus de mille ans ! Selon E. Nègre, Cosnac viendrait d'un nom d'homme latin : Cossinus. Reste à le démontrer.

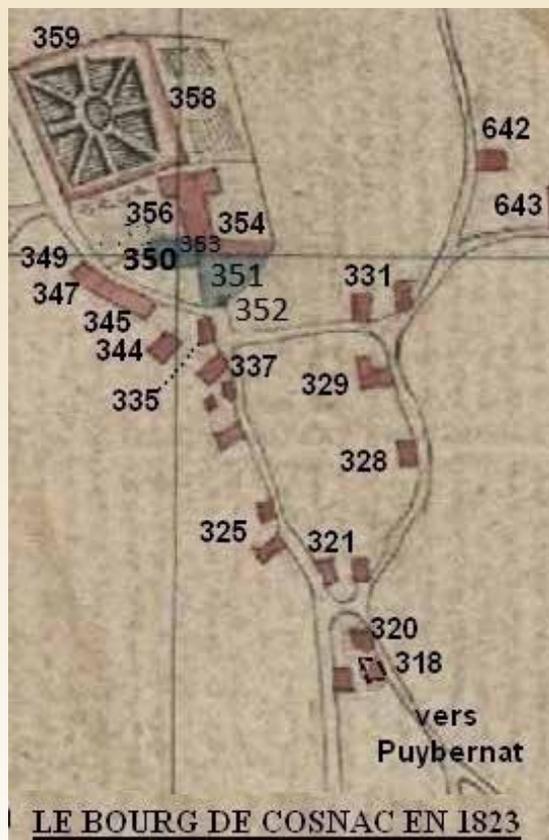
En 1050, un don à l'Abbaye d'Uzerche mentionne un « Petrus de Coznac ». Le cartulaire de Vigeois cite « Geraldus presbiter de **Coznac** » en 1088. Celui d'Aubazine en 1082, un « Gauberto de **Coznac** ». On sait qu'en août 1191, Élie de **Cosnac** est à Acre où il participe à la troisième croisade (*acte inscrit en salle des croisades à Versailles*). Cosnac écrit aussi Connac, Coznac ou Codznac a donc au moins mille ans !

Le terrier de Cosnac relève que le premier août 1443 « le seigneur Helyes de Connac et les habitants du bourg de Connac desquels étaient présents Jehan la Plasse, Jehan Rofy, Jehan de Guilhot, Pierre La Chieze, Antoine de Guilhot, Bernard de Maranzac, Pierre Breuilh, André la Chieze et Jehan de Bessac » s'accordent sur le paiement de 10 écus pour le mariage de Soubeyranne de Cosnac.

Trop dépendant du sort de la famille de Cosnac qui y possédait son château, ses dépendances, et y logeait ses nombreux domestiques, le bourg s'est peu développé. En 1906, il n'a que 57 habitants, il est dépassé par Le Chassan (65), presque égalé par Le Saule (54), Malepeyre (41) et Champagnac (38). Le bourg ? Un village parmi d'autres, mais pas un vrai centre.

En 1823, c'est le château des de Cosnac avec son corps de bâtiment en T (356), son orangerie (354), son allée de platanes, son grand jardin, et son bassin (358, 359) qui occupe toute la partie Nord du bourg. L'église (353) est adossée au château (la date qui surmonte l'entrée est une inscription fantaisiste). À l'époque, les quatre frères de Cosnac indivis possèdent aussi plusieurs étables (347,349), granges (344), remises (345), écuries, jardins, champs de mûriers, chènevières, le Pouget (642) avec sa grange (643) et deux autres maisons (321 et 331). Soit au total 4 maisons.

Les autres appartiennent à Cueille (318), Pierre Bournat (319), Jean Bournat cabaretier à l'emplacement actuel de l'Auberge (335 et 325), Saule (328), Lafon-



durou (337). La septième est la maison curiale ou presbytère (329). Au total 11 maisons (à la même date Malepeyre en totalise 24 !).

Le cimetière (351) est à l'emplacement de l'actuel terrain entouré d'une murette devant l'Auberge. L'ancien cimetière était à l'emplacement du parking de l'église (350). Face à l'Auberge se trouvait un séchoir à châtaignes (352).

En 1906, le bourg comporte 15 maisons. Elles sont occupées par Meyrignac (jardinier des De Cosnac), Saule Jean et Cueille (journaliers), Capitaine (négociant en vins), Saule Marguerite, Clavel fermier, Dumont, Saule Joannès, Valat et Cluzan (métayers), Larroubine (instituteur), Sarrant (forgeron), Siorat (charron), Germond et Chièze (curé).

Dominique LESTANI

À suivre... À suivre... La Gaillardie, Le Bâtiment, Lunard, Lestrade, Florac.

> LE CLUB DE DANSE DE COSNAC TOUJOURS TRÈS ACTIF



Depuis Septembre 2016, le Club de Danse de Cosnac a repris ses activités et propose l'enseignement de toutes les danses de salon sur trois niveaux, ainsi que tango argentin et danses récréatives et de loisir.

Afin de participer activement à la vie de la commune, le Club de Danse de Cosnac a programmé deux stages de danse qui seront ouverts à tous.

• **Dimanche 5 FÉVRIER 2017 : Stage de danse « QUICKSTEP »**

• **Dimanche 26 MARS 2017 : Stage de danse « SALSA »**

Ces stages se dérouleront dans la salle polyvalente de Cosnac de 15h à 18h et seront animés par Éric Marty, professionnel de la danse.



LES DANSEURS DANS LE COURS DES DANSES RÉCRÉATIVES DU JEUDI SOIR

Une pause sera offerte avec boissons et petits gâteaux. Tarif de ces stages : 10 €

Renseignements et inscriptions : 05.55.23.77.89 - 06.10.83.72.75

> VÉLO CLUB DE COSNAC

ENCORE UNE BELLE SAISON AU VÉLO CLUB DE COSNAC

L'heure du bilan a sonné pour le VC Cosnac. Lors de l'assemblée générale, le président Patrice Larivet a présenté les différents bilans. Sur le plan sportif tout d'abord, le VCC version 2016, c'est 20 victoires en vélo de route et une trentaine de podiums toutes catégories confondues. Les principales victoires sont à mettre à l'actif de : Jean Claude Cessat champion du Limousin des 40/49 ans, Quentin Davidou champion de la Corrèze cadet et Francis Champeau champion de la Corrèze des 40/49 ans. Du côté des vététistes une superbe 4ème place de Bernard Soulié au championnat de France VTT. Le président rappela les différentes organisations 2016.

La randonnée VTT le «Roc cosnacois» fin juin au départ du bourg, avec deux circuits: 30 et 50 km ce qui a permis à une centaine de vététistes de venir rouler sur les beaux chemins de la commune et des villages environnants.

La seconde organisation 2016 s'est passée du côté de Beynat, sur le magnifique circuit d'Espagnagol lors du championnat de la Corrèze sur route. Là aussi, une belle manifestation qui a réuni 100 participants sur un parcours de 7 km à effectuer plusieurs fois selon les catégories d'âges. 10 titres de champions de la Corrèze ont été décrochés.



Petit rappel des activités proposées par le VCC. Le club est affilié à la fédération UFO-LEP, on peut y pratiquer le vélo de route et VTT avec des sorties encadrées les mercredis et samedis après-midi. Petite nouveauté 2017, la création d'une école de cyclisme sur route pour les jeunes à partir de 12 ans. Les jeunes sont encadrés par Adrien Lévêque, entraîneur diplômé.

Pour les personnes intéressées par la pratique du vélo, voici les contacts club : Patrice Larivet, président 06 46 37 40 88 et Adrien Lévêque, responsable école de cyclisme, 06 19 32 68 72.

> **CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LIMOGES**

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : www.mon-service-public.fr
En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans

l'attente de la convocation à la Journée de défense et citoyenneté (JDC).

88, rue du pont Saint-Martial
87000 Limoges

Accueil téléphonique uniquement : 05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



www.defense.gouv.fr/jdc



Circulation

NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE VITESSE SUR LES RD 74 ET 162

À la demande du Maire et Conseiller Départemental, un arrêté départemental du 22 novembre 2016 a réglementé la **vitesse de tout véhicule à 70 km/heure**, dans les deux sens de circulation, sur les routes départementales N° 74 à partir de la Verdrenne Haute (avant le carrefour) et N° 162 (jusqu'à Maranzat).



> **ÉTAT CIVIL**

ILS SONT ARRIVÉS

- 19/09/2016 : Mia LAGRENÉE
- 17/10/2016 : Victoria, de Elise MASSELIN et Axel RAYNAL
- 31/10/2016 : Imrane, de Aouatif SALI et Jalal BOUGRINI
- 02/11/2016 : Lyam, de Amandine BESSAUDOU et Renaud LESCUTIER
- 12/11/2016 : Tynoha, de Sandy FILLIOL et Anthony DELPECH
- 30/11/2016 : Cléa, de Amandine SERRE et Nicolas SOULT



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- 03/09/2016 : Jeanne MONTEIL, née BOULLE
- 05/09/2016 : Jeanine CHARRON, née PASCAUD
- 23/09/2016 : René DONADIEU
- 01/10/2016 : Marie BOUDRIE, née BRUNIE
- 04/10/2016 : Odette POMPIER, née LAPEYRE
- 09/10/2016 : Paulette SIMON, née PERRIER
- 11/10/2016 : Claude HANCART
- 19/10/2016 : Jeanine ROUILLANT, née HAZOTTE
- 04/11/2016 : Bernadette KNOPP, née GODEFROY
- 13/11/2016 : Jean BLAIN
- 15/11/2016 : Claude AUGOYARD, née NOTTON
- 19/11/2016 : Alphonsine CESSAC, née COQUELIN
- 02/12/2016 : Marcelle LACOURIE, née QUEYRIE

